



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 17 JANVIER 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT 7 rue du Marronnier

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de Monsieur VINCENT Damien en date du 15 janvier 2024, demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 7 rue du Marronnier – 18250 Henrichemont, le 20 janvier 2024.
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique ;
- Vu l'intérêt général

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite rue du Marronnier (de la rue Dauphine à la place du Marronnier) 18250 Henrichemont, le 20 janvier 2024 de 9h00 à 12h30.

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit rue du Marronnier (de la rue Dauphine à la place du Marronnier), 18250 Henrichemont, le 20 janvier 2024 de 9h00 à 12h30.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, Monsieur VINCENT Damien, sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20240117-2024002-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/01/2024

Publié sur le site de la commune le 17.01.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

